

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranchecomte.com

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

Présentation succincte du métier

Le peintre crée le décor. Son activité s'étend de l'isolation à la décoration. Que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur d'un bâtiment, le peintre recouvre les murs et les plafonds de revêtements de façon à les protéger et les décorer selon la demande du client. Le peintre marie les couleurs afin de rendre l'esthétique extérieure ou les décors intérieurs harmonieux. Mais ce résultat n'est obtenu qu'en maîtrisant parfaitement la préparation des supports : il lessive, décape, ponce, passe de l'enduit.

» Métier(s) auxquels conduit la formation

- Peintre décorateur
- Applicateur d'enduit
- Peintre tapissier

» Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Réaliser des papiers peints et des revêtements muraux
- Appliquer des peintures et des produits en intérieur
- Réaliser des travaux de façade
- Réaliser des travaux de revêtement au sol

» Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Organiser et installer le poste de travail Participer à la vérification de la nature des supports
- Participer au contrôle des quantités
- Aménager l'aire de travail
- Connaître et préparer les outillages
- Réaliser les travaux préparatoires (lessivage, ponçage, décapage, ...)
- Réaliser les travaux d'apprêt (imprimer, reboucher, enduire, ...)
- Réaliser ou corriger une teinte
- Appliquer les peintures (phase aqueuse, phase solvant, mate, brillante, ...)
- Réaliser les travaux préparatoires
- Réaliser les travaux d'apprêts
- Poser les papiers peints
- Poser les revêtements à peindre

i informations

CODE RNCP : 39036

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- ▶ Reconnues travailleur handicapé
- ▶ Sportifs de haut niveau
- ▶ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux
- ▶ Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- ▶ Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- ▶ Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

- ▶ Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

- Poser les revêtements muraux collés
- Poser les revêtements de sols collés textiles en dalles ou en lés
- Poser les revêtements de sols collés PVC en dalles ou en lés
- Réaliser les travaux de traitement ponctuel
- Appliquer les produits de façade (système décoratif)
- Appliquer un système d'imperméabilité (limité à la classe i1)

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

» Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier : Poste individuel, Outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériel nécessaire au métier de Peintre applicateur de revêtements

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale - date d'enregistrement le 06/08/2019

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

» Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- TITRE PROFESSIONNEL Peintre décorateur
- Titre Professionnel Plaquistre
- Bac Pro Aménagement Finitions du Bâtiment
- TITRE PROFESSIONNEL SOLIER MOQUETTISTE
- BP Peintre applicateur de revêtements
- Titre Professionnel Façadier Peintre

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter. Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier.

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Auxerre
Besançon
Autun
Dijon
Marzy

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

► Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)

- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

• 03 72 612 612



• contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

